



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

GROUPE LSL PHARMA PUBLIE SES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE ET DE L'EXERCICE 2025

BOUCHERVILLE, QUÉBEC, le 30 avril 2026 – GROUPE LSL PHARMA INC. (TSXV : LSL) (la « Société » ou « LSL Pharma »), une société pharmaceutique intégrée canadienne, a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025 (« T4-25 » et « exercice 2025 »). Tous les montants sont présentés en millions (« M ») de dollars canadiens.

Faits saillants financiers

- Revenus annuels records pour l'exercice 2025 ;
- Dermolab et Virage Santé ont contribué aux résultats de la division CMO pour les 12 mois de 2025 ;
- Intégration des résultats de Du-Var à compter du 17 novembre 2025 ;
- Les résultats du T4-25 et de l'exercice 2025 ont été significativement affectés par les activités et coûts liés aux démarches réglementaires auprès de Santé Canada, à la certification FDA de l'usine de Steri-Med, ainsi que par certaines charges non récurrentes;
- La débenture convertible de 12 M\$ conclue en décembre 2025 a contribué à notre fonds de roulement de 13,8 M\$;
- Les résultats de Juno OTC seront intégrés à compter du 1er janvier 2026.

Exercice 2025 par rapport à l'exercice 2024

- Les revenus totaux s'élèvent à 28,7 M\$ comparativement à 17,7 M\$, soit une hausse de 62 % ;
- Les revenus de la division CMO s'élèvent à 25,5 M\$ comparativement à 10,5 M\$, soit une augmentation de 142 % ;
- Les revenus de la division des soins oculaires s'élèvent à 3,2 M\$ comparativement à 7,2 M\$;
- Perte nette de 2,8 M\$ comparativement à un bénéfice net de 3,3 M\$;
- BAIIA de 2,7 M\$ comparativement à 6,8 M\$;
- BAIIA Ajusté de 2,5 M\$, en hausse par rapport à 2,4 M\$.

T4-25 par rapport au T4-24

- Les revenus totaux s'élèvent à 7,3 M\$ comparativement à 5,4 M\$, soit une hausse de 36 % ;
- Les revenus de la division CMO ont augmenté de 56 %, passant de 4,3 M\$ à 6,7 M\$;
- Les revenus de la division des soins oculaires s'élèvent à 0,6 M\$, en baisse de 42 % par rapport à 1,1 M\$ en raison d'ajustements de 0,4 M\$;
- Perte nette de 1,1 M\$ comparativement à un bénéfice net de 4,5 M\$;
- BAIIA (perte) de 0,3 M\$ comparativement à un BAIIA de 5,6 M\$;
- BAIIA ajusté nul comparativement à 0,8 M\$.

Développement de l'entreprise pour l'exercice 2025

- Conclusion de deux accords stratégiques visant l'acquisition des droits canadiens de 16 produits sous forme de gouttes ophtalmiques ;
- Obtention de l'autorisation de mise en marché par Santé Canada pour six (6) solutions ophtalmiques stériles destinées au traitement du glaucome et des allergies ;
- Obtention de 23,2 M\$ de dette à long terme et de capitaux pour financer les initiatives de croissance de la Société, y compris une débenture convertible de 12 M\$ pour 4 ans et un placement privé de 2,3 M\$;
- Obtention d'une marge de crédit de 7,5 M\$, pour soutenir les investissements en fonds de roulement, qui a été augmentée à 11 M\$ en avril 2026 ;
- Développement des activités de fabrication à façon (CMO) grâce à l'acquisition de Laboratoire Du-Var inc. en novembre 2025 ;
- Acquisition d'une deuxième ligne de fabrication afin de multiplier par huit la capacité de production de l'usine Steri-Med Pharma et de contribuer à accélérer le développement de nouveaux produits sous forme d'onguents ophtalmiques.

Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

- Le 1^{er} janvier 2026, acquisition de Juno OTC inc. (« Juno OTC »), une société basée à Toronto qui commercialise des produits sous marque privée ;
- Obtention de la certification de la Food & Drug Administration américaine (FDA) pour Steri-Med en vue de la fabrication d'onguents ophtalmiques destinés au marché américain ;
- Signature d'un protocole d'entente contraignant avec Instapill Private Limited (Instapill) pour la fourniture de comprimés à dissolution rapide (RDT) de loratadine 10 mg sous marque privée destinés aux détaillants canadiens, un produit bioéquivalent au Claritin® Rapid Dissolve™

« Nous sommes très satisfaits des progrès significatifs réalisés au cours de l'année écoulée qui positionnent LSL Pharma dans sa croissance et crée de la valeur pour ses actionnaires. L'acquisition de Laboratoire Du-Var a renforcé notre plateforme de fabrication à façon (CMO) et augmenté notre capacité de production. L'ajout récent de Juno OTC apporte plus de 40 nouveaux produits à notre portefeuille et jouera un rôle stratégique dans l'accélération de la commercialisation de notre pipeline en pleine expansion pour notre division des soins oculaires via les principales bannières pharmaceutiques canadiennes », a déclaré François Roberge, président et directeur général de Groupe LSL Pharma. « Alors que nous continuons d'investir dans notre catalogue de produits ophtalmiques et d'augmenter considérablement nos capacités de fabrication avec l'ajout d'une nouvelle ligne de production de 10 millions d'unités, la certification par la FDA américaine de notre usine de soins oculaires représente une étape majeure, ouvrant la voie à d'importantes opportunités de croissance sur le marché américain », a ajouté M. Roberge.

« Alors que nous avons atteint un chiffre d'affaires annuel record au T4- 2025 et pour l'ensemble de l'année 2025, nous anticipons avec intérêt la consolidation des résultats de Juno OTC à compter du 1^{er} janvier 2026. Au cours de la dernière année, nous avons mené à bien une série d'opérations visant à financer notre croissance et à renforcer notre bilan. Ces opérations confèrent à la Société la flexibilité nécessaire pour intégrer correctement les acquisitions récentes tout en réduisant la charge financière liée à notre dette », a déclaré Luc Mainville, vice-président exécutif et directeur financier de LSL Pharma. « Nos résultats du T4-25 ont été affectés par des ajustements défavorables. Ces ajustements étaient nécessaires pour tenir compte de situations non récurrentes et pour harmoniser les normes comptables au sein de toutes les entités de Groupe LSL Pharma, permettant ainsi à la Société de refléter plus fidèlement la valeur et la performance du groupe à l'avenir », a ajouté M. Mainville.

Résultats financiers

La Société présente son chiffre d'affaires par secteur d'activité, les revenus de Laboratoire LSL, (« LSL ») Dermolab Pharma (« Dermolab »), Virage Santé (« VSI ») et Laboratoire Du-Var (« Du-Var ») étant regroupés dans la division CMO, tandis que ceux de Steri-Med Pharma (« Steri-Med ») sont présentés dans la division des soins oculaires. À compter du 1^{er} janvier 2026, les revenus de Juno OTC seront présentés comme un troisième secteur d'activité.

Résultats financiers de l'exercice – Période de douze mois terminée le 31 décembre 2025

- LSL Pharma a généré un chiffre d'affaires de 28,7 M\$ pour l'exercice 2025, en hausse de 62 % par rapport à l'exercice 2024, malgré des provisions spéciales de 0,5 M\$. Les revenus de la division CMO de l'exercice 2025 ont augmenté de 142 % par rapport à l'exercice 2024 et, à l'instar des revenus trimestriels, ont bénéficié des acquisitions de Dermolab, VSI et Du-Var, ainsi que de la croissance des revenus de Laboratoire LSL. Les revenus de la division des soins oculaires pour l'exercice 2025 ont baissé de 55 % par rapport à l'exercice précédent. Les revenus de l'exercice 2025 ont été affectés par les provisions spéciales sur les ventes, tandis que ceux de l'exercice 2024 avaient bénéficié des ventes non récurrentes d'érythromycine aux États-Unis, qui connaissaient alors une pénurie nationale de ce produit. Les résultats de l'exercice 2024 ont également bénéficié de la situation de rupture de stock (OOS) au Canada par le principal concurrent de Steri-Med.
- La marge brute ajustée pour l'exercice 2025 s'élève à 9,1 M\$, en hausse de 34 % par rapport à l'année précédente, grâce à la contribution de Dermolab et de VSI, acquises en 2024, ainsi qu'à l'augmentation de la production à l'usine de Steri-Med. La performance de notre marge brute pour le T4-25 et l'exercice 2025 a été fortement affectée par la baisse du niveau de production à l'usine de Steri-Med ainsi que par des ajustements significatifs. L'activité de production de Steri-Med a été réduite de plus de 50 % au cours du dernier trimestre de 2025, le site devant se conformer aux exigences de son audit biennal auprès de Santé Canada et procéder à des ajustements pour se conformer aux exigences réglementaires strictes de la FDA. Bien que cette réduction d'activité ait eu un impact négatif sur les résultats de Steri-Med, elle était nécessaire pour garantir la continuité de la licence de Santé Canada et, surtout, pour obtenir l'autorisation du site pour la fabrication de produits destinés au marché américain. Suite à l'approbation du site par la FDA annoncée en janvier 2026, le marché potentiel total pour les activités de fabrication de produits stériles de Steri-Med est désormais estimé à plus de 1,5 milliard de dollars (IQVIA 2025).
- Les frais généraux et administratifs pour l'exercice 2025 s'élèvent à 7,2 M\$, comparativement à 4,5 M\$ pour l'exercice 2024, soit une augmentation de 60 %. Cette augmentation est principalement due à l'intégration de Dermolab et de VSI. Le ratio des frais généraux et administratifs par rapport au chiffre d'affaires a légèrement diminué, car nous continuons à tirer parti de l'infrastructure de notre siège social lors de l'intégration des acquisitions.
- La perte d'exploitation s'élève à 2,1 M\$ pour l'exercice 2025, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 0,8 M\$ l'année dernière. Les résultats trimestriels et annuels ont été affectés par la marge brute et la performance des frais généraux et administratifs décrites ci-dessus.
- Les frais financiers de l'exercice 2025 ont augmenté de 53 %, passant de 1,9 M\$ pour l'exercice 2024 à 2,9 M\$. Malgré les conversions et le remboursement de plusieurs dettes et prêts au cours de l'année, les frais financiers ont été affectés par la hausse des frais liés aux baux de laboratoire LSL, ainsi que par l'ajout des baux de Dermolab et de Du-Var, entrés en vigueur respectivement en décembre 2024 et en novembre 2025. Les dépenses de l'exercice 2025 ont été légèrement affectées par l'émission de titres de créance convertibles d'un montant de 12 M\$ clôturée fin décembre 2025, qui a servi à financer les opérations et l'acquisition de Juno OTC. Les charges financières de l'exercice ont également été affectées par la pénalité de 0,1 M\$ liée au rachat des débetures convertibles en août 2025.

- Gain sur acquisitions. Nos résultats pour l'exercice 2025 incluent un gain de 2,4 M\$ suite à l'acquisition de Du-Var, tandis que les résultats de l'exercice 2024 ont été affectés par le gain de 4,9 M\$ suite à l'acquisition de Dermolab et de Virage Santé.
- Résultat net (perte). La Société a enregistré une perte nette de 2,8 M\$, comparativement à un bénéfice net de 3,3 M\$ pour l'exercice 2024. Les résultats de l'exercice 2025 incluent une perte de 0,8 M\$ liée au règlement des débetures publiques. Le bénéfice net de l'exercice 2025 a bénéficié du gain de 2,4 M\$ suite à l'acquisition de Du-Var, tandis que les résultats de l'exercice 2024 incluaient un gain de 4,9 M\$ suite à l'acquisition de Dermolab et de VSI.
- BAIIA. Pour les deux exercices, le BAIIA s'élève à 2,7 M\$ pour l'exercice 2025, comparativement à 6,8 M\$ pour l'exercice 2024. Au cours de l'exercice 2024, le BAIIA a bénéficié des marges élevées générées au cours du premier semestre par Steri-Med en raison de la pénurie d'érythromycine aux États-Unis.
- Le BAIIA ajusté (A) de l'exercice 2025 s'élève à 2,5 M\$ comparativement à 2,4 M\$ pour l'exercice 2024, soit une augmentation de 2 %. Le pourcentage du BAIIA est passé de 14 % en 2024 à 9 % en 2025. Le BAIIA de l'exercice 2024 a bénéficié des marges élevées générées au cours du premier semestre par Steri-Med en raison de la pénurie d'érythromycine aux États-Unis, tandis que le BAIIA ajusté de l'exercice 2025 reflète l'impact des nouveaux coûts et dépenses liés aux investissements et au développement du portefeuille de produits dans la divisions des soins oculaires.

Résultats financiers du quatrième trimestre – Période de trois mois terminée le 31 décembre 2025

- La Société a enregistré une augmentation des revenus au T4-25 de 7,3 M\$, en hausse de 36 % par rapport au T4-24, malgré des provisions sur les revenus de 0,5 M\$ (voir « Ajustements de la marge brute ajustée »). Cette augmentation trimestrielle résulte principalement de l'ajout des revenus de Dermolab, acquise en décembre 2024, et, dans une moindre mesure, de l'impact de l'acquisition de Du-Var finalisée en novembre 2025. Les revenus de CMO ont augmenté de 56 % pour atteindre 6,7 M\$ au T4-25, comparativement à 4,3 M\$ au T4-24. Les revenus de la division des soins oculaires s'élèvent à 0,6 M\$ au T4-25, en baisse de 42 % par rapport au T4-24. Avant les provisions spéciales pour les retours, les revenus de la division des soins oculaires au T4-25 étaient similaires à ceux de l'année précédente.
- La marge brute ajustée du T4-25 s'élève à 1,6 M\$, soit une baisse de 13 % par rapport au T4-24. Le pourcentage de marge brute ajustée au T4-25 a diminué par rapport au T4-24 en raison du mix de revenus, la proportion des revenus de Steri-Med étant passée de 20 % à 8 %.
- Ajustements des marges brutes. Au cours du T4-25, outre l'impact significatif de la baisse de production chez Steri-Med, nos résultats ont été affectés par des ajustements non récurrents liés 1) aux opérations et transactions de l'exercice précédent, 2) à l'harmonisation de l'évaluation des stocks pour la division CMO à la suite de trois acquisitions au cours des deux dernières années, et 3) à des ajustements des stocks et du coût des ventes.
- Les frais généraux et administratifs pour le T4-25 s'élèvent à 2,0 M\$, comparativement à 1,2 M\$ au T4-24, soit une augmentation de 73 %. Cette augmentation trimestrielle est principalement due à l'intégration de Dermolab et de Du-var.
- LSL Pharma a enregistré une perte d'exploitation de 3,4 M\$ au T4-25, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 0,3 M\$ au T4-24. Les résultats trimestriels et annuels ont été affectés par la marge brute et la performance des frais généraux et administratifs décrites ci-dessus.
- Les frais financiers du T4-25 ont augmenté de 48 % par rapport au T4-24, s'élevant à 0,8 M\$ comparativement à 0,6 M\$. Malgré les conversions et le remboursement de plusieurs dettes/prêts au cours de l'année, les frais financiers ont été affectés par l'augmentation des dépenses liées aux baux des locaux de LSL et par l'ajout du bail de Dermolab à compter de décembre 2024.

- La perte (le gain) sur le règlement de la dette s'est traduite par un gain de 0,7 M\$ pour le T4-25, comparativement à un montant nul l'année dernière. Le gain du T4-25 est lié à l'impact d'une baisse des taux d'intérêt sur une partie de nos prêts à terme. Pour l'exercice 2025, ce gain a été compensé par une perte de 0,6 M\$ liée au remboursement de la débenture convertible en août dernier.
- Le gain sur acquisitions pour le T4-25 reflète le gain de 2,4 M\$ lié à l'acquisition de Du-Var, tandis que les résultats du T4-24 avaient été impactés par le gain net de 4,8 M\$ lié aux acquisitions de Dermolab et de VSI.
- La perte nette du T4-25 s'élève à 1,1 M\$, comparativement à un bénéfice net de 4,5 M\$ au T4-24. La perte nette du T4-25 comprend un gain de 0,7 M\$ sur le règlement de la dette et a bénéficié du gain de 2,4 M\$ sur l'acquisition de Du-Var. Le résultat net du T4-24 comprenait un gain de 4,8 M\$ sur l'acquisition de Dermolab.
- Le BAIIA du T4-25 s'est soldé par une perte de 0,3 M\$, comparativement à un BAIIA positif de 5,6 M\$ au T4-24. Les résultats du BAIIA des T4-25 et T4-24 ont tous deux été influencés par des gains non récurrents liés aux acquisitions.
- Le BAIIA Ajusté (A) pour le T4-25 s'élève à zéro, comparativement à un BAIIA Ajusté de 0,8 M\$ pour le T4-24. La performance du BAIIA ajusté pour le T4-25 a été affectée par le ralentissement de la production chez Steri-Med, une marge brute inférieure aux prévisions en raison du mix de revenus et l'augmentation des frais généraux et administratifs par rapport à l'année dernière.

Bilan et liquidités

- Suite à l'acquisition de Du-Var et aux investissements continus destinés à soutenir notre croissance, nos actifs courants ont augmenté de 8,6 M\$, soit 56 %, à la fin de l'exercice 2025 par rapport à la fin de l'exercice 2024, tandis que nos passifs courants ont légèrement augmenté de 0,6 M\$. Notre ratio de fonds de roulement s'établit à 2,34 à la fin de l'exercice 2025, comparativement à 1,6 à la fin de l'exercice 2024, soit une amélioration de 47 %. À la fin de l'exercice 2025, notre trésorerie s'élevait à 0,5 M\$. Au 31 décembre 2025, nous avons utilisé 2,5 M\$ sur notre marge de crédit de 7,5 M\$, qui a récemment été augmentée à 11 M\$.
- Le total de l'actif a augmenté de 39 % à la fin de l'exercice 2025 par rapport à la fin de l'exercice 2024, soit une hausse de 21,1 M\$. Cette augmentation reflète l'investissement dans le fonds de roulement destiné à soutenir notre croissance, l'ajout d'équipements de production ainsi que l'acquisition de Du-Var, qui a ajouté 10,3 M\$ au total de l'actif.
- Le total du passif a augmenté de 19,1 M\$ à la fin de l'exercice 2025 par rapport à la fin de l'exercice 2024, en raison d'une série de financements par emprunt requis pour soutenir notre croissance et fournir les capitaux nécessaires à l'acquisition de Juno OTC, finalisée le 1^{er} janvier 2026. Cette augmentation est comparable à celle de 21,1 M\$ enregistrée pour le total de l'actif.

Conformité réglementaire

- L'un des principaux moteurs de valeur pour la division des soins oculaires est la conformité du site Steri-Med pour la fabrication d'onguents stériles. La conformité aux normes réglementaires locales est une condition préalable à la commercialisation des produits dans chaque juridiction territoriale. Les usines de fabrication doivent respecter les directives strictes définies par Santé Canada, membre permanent du Conseil international d'harmonisation (« ICH »), afin de garantir l'efficacité et la sécurité des procédés aseptiques dans les installations pharmaceutiques stériles. Les procédés aseptiques sont essentiels dans la fabrication pharmaceutique stérile pour prévenir la contamination et garantir la stérilité des produits. Santé Canada et l'ICH fournissent un cadre complet pour la validation des procédés aseptiques, englobant la conception des installations, la qualification des équipements, la

validation des procédés et la surveillance continue. La validation aseptique est un processus systématique qui garantit que les produits stériles sont fabriqués de manière constante dans des conditions contrôlées.

- Depuis 2019, Steri-Med détient une licence de fabrication délivrée par Santé Canada et a récemment fait l'objet d'une inspection par la FDA pour la fabrication d'onguents stériles destinés au marché américain (Voir « Portefeuille de produits - Avaclyr » ci-dessous).
- La certification de Santé Canada permet la commercialisation au Canada. Le Canada a conclu des accords de reconnaissance mutuelle (ARM) avec plusieurs pays étrangers, notamment des pays européens, portant sur les programmes de conformité aux bonnes pratiques de fabrication (BPF) des médicaments et des produits médicaux. Par conséquent, Santé Canada et ses partenaires au titre des ARM reconnaissent mutuellement leurs réglementations et leurs dossiers d'inspection respectifs. Grâce à ces ARM, les produits fabriqués par Steri-Med peuvent être enregistrés et vendus dans plusieurs territoires étrangers sans inspection supplémentaire. En raison de la rareté des fabricants d'onguents ophtalmiques stériles de haute qualité à l'échelle mondiale, la demande internationale pour nos produits ne cesse d'augmenter.
- Au cours des dernières années, les directives réglementaires relatives à la fabrication stérile sont devenues de plus en plus strictes, et les organismes de réglementation ont renforcé leurs exigences avant d'accorder le statut de « conformité ». De nombreux sites de fabrication au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays ont cessé leurs activités, en raison de leur incapacité à respecter ou à s'adapter à ces normes de plus en plus strictes.
- Au cours du dernier trimestre de l'exercice 2025, Steri-Med a fait l'objet de son inspection biennale par Santé Canada et a été tenue de mettre en œuvre des procédures opérationnelles et administratives renforcées afin de maintenir et de consolider davantage son statut de conformité.
- Bien que le site ait été autorisé à poursuivre ses activités autres que les activités de remplissage, il a dû reporter ses activités de remplissage pendant une période de trois mois (de janvier à mars 2026) afin d'élaborer le plan d'actions correctives et préventives demandé par Santé Canada (le « Plan »). En raison de cette exigence réglementaire, aucune activité de remplissage n'a eu lieu à l'usine de Steri-Med au cours du premier trimestre de l'exercice 2026 et l'impact financier de cet arrêt de production sera reflété dans notre rapport financier du premier trimestre de l'exercice 2026. Cet arrêt de production n'a eu aucune incidence sur les activités de vente et les revenus, car nos niveaux de stocks pour chaque produit avaient été augmentés en prévision de l'inspection de Santé Canada.
- Au 2 avril 2026, le plan soumis par Steri-Med a été accepté par Santé Canada et la production a repris à plein régime à cette date. Le site peut poursuivre toutes ses activités de fabrication parallèlement à la mise en œuvre du plan au cours des prochains trimestres. La mise en œuvre de ce plan est bien avancée, et la Société ne prévoit aucun problème pour mener à bien le plan dans les délais convenus.

La capacité de Steri-Med à renouveler sa licence de Santé Canada et à se conformer aux exigences de la FDA constitue un atout majeur pour la Société, alors que de plus en plus d'entreprises se tournent vers LSL Pharma pour leurs besoins de fabrication. Les alternatives en matière de fabrication à façon (CMO) d'onguents stériles se faisant de plus en plus rares et les difficultés d'entrer sur le marché s'élevant, la Société est bien positionnée pour tirer parti des opportunités du marché mondial.

États financiers et rapport de gestion

Les états financiers et le rapport de gestion du groupe LSL Pharma pour le quatrième trimestre et l'exercice 2025 sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur le site web de la Société.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse peut contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent des estimations et des déclarations qui décrivent les plans, les objectifs ou objectifs futurs de la Société, y compris des mots indiquant que la Société ou la direction s'attend à ce qu'une condition, une croyance, une estimation ou une opinion, ou un résultat donné se produise. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes prospectifs tels que « peut », « va », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « croit », « vise », « prévoit », « continue » ou des expressions similaires. Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses et sont assujettis à divers risques et incertitudes connus et inconnus, dont bon nombre échappent au contrôle ou à la capacité de prévision de la Société, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les changements potentiels dans les conditions du marché.

Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les événements mentionnés dans les énoncés prospectifs se produiront, et si certains d'entre eux se produisent, les résultats, performances ou réalisations réels de la Société peuvent différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. La Société ne s'engage pas à mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument la responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Contact

François Roberge, président et chef de la direction

(514) 664-7700

Courriel Investors@groupelslpharma.com

Luc Mainville, vice-président exécutif et chef des finances

(514) 664-7700, poste 301

Courriel : lmainville@groupelslpharma.com